

## FICHE DE SECURITE

### 1. Identification du produit / origine et firme.

#### 1.1 Identificateur de produit

Code produit CL00.1304  
Nom du produit Manganèse(IV) oxyde, poudre t.p.  
Numéro d'Enregistrement REACH 01-2119452801-43  
No. CAS 1313-13-9

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Réactif pour analyses

Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche techni que de sécurité.

#### 1.3 Informations données par CHEM-LAB NV service produits.

Service responsable: e-mail: info@chem-lab.be

#### 1.4 N° d'urgence: 00 (32) 50.28.83.20

### 2. Identification des dangers.

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange (EG 1272/2008)

Matière solide comburant, Categorie 2, H272  
Toxicité aiguë, Oral , Categorie 4, H302  
Toxicité aiguë, Inhalation , Categorie 4, H332

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16

#### 2.2 GHS-Écriture de labels

GHS-Écriture de labels Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) (EG 1272/2008)

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:  
DANGER

Mentions de danger:

H272 Peut agraver un incendie; comburant.

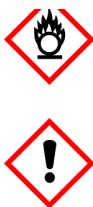
H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.

Conseils de prudence:

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles...

Etiquetage réduit  
Pictogrammes de danger:





Mention d'avertissement:  
**DANGER**

### **3. Composition / Informations des composants.**

#### **3.1 Substance**

No. CAS 1313-13-9  
No.-C 215-202-6  
No.-Index 025-001-00-3  
Formule MnO<sub>2</sub>

Composant	Cas-No.	Concentration	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Manganèse(IV) oxyde, poudre t.p.	1313-13-9	90+% MnO <sub>2</sub>	Ox. Sol. 2 (H272) Toxicité aiguë, Oral , Catégorie 4, H302 Toxicité aiguë, Inhalation , Catégorie 4, H332

Composant	Numéro Reach
Manganèse(IV) oxyde, poudre t.p.	01-2119452801-43

Full text of R\_Phrases in heading 16

#### **3.2 Mélange**

Non applicable

### **4. Mesures de premiers soins.**

#### **4.1 Description des premiers secours**

##### **Conseils généraux**

Secouristes : prendre des précautions personnelles !

En cas d'inhalation: Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau en maintenant les paupières écartées (au moins 10 minutes). Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire boire immédiatement de l'eau (maximal deux verres). Consulter un médecin.

## **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Principaux symptômes et effets, aigus et différés ....

## **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d"information disponible

---

## **5. Mesures anti-incendie.**

### **5.1 Moyens d'extinction appropriés**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non combustible. En présence de grandes quantités, danger d'effet comburant.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Ne pas rester dans une zone dangereuse sans appareil respiratoire autonome.

### **5.4 Information supplémentaire**

Pas d"information disponible

---

## **6. Mesures de précaution en cas d'accident.**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la substance. Eviter la formation de poussière, ne pas inhale les poussières. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Equipement de protection, voir section 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

## **7. Manipulation et stockage.**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Pas de précaution particulière. Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique. Précautions voir section 2.2

### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Fermé dans un endroit bien ventilé. A l'écart des sources de chaleur et d'ignition.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune utilisation spécifique prévue à l"exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

## **8. Protection d'exposition - Protection individuelle.**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Mesures d'ordre technique**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances

dangereuses et du lieu de travail. S' informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Voir section 7.1

#### **Mesures de protection individuelle**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail. Ne pas manger et ne pas boire sur le lieu de travail. Travailler sous une hotte. Ne pas inhale la substance.

#### **Protections respiratoires**

Nécessaire en cas de formation de poussières.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### **Protection oculaire**

Nécessaire(s).

#### **Protection des mains**

Nécessaire(s).

#### **Protection corporelle**

Nécessaire(s).

#### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout.

---

### **9. Propriétés physiques et chimiques.**

#### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

##### Aspect

Forme: solid  
Couleur: black  
Odeur: odourless

##### Changements d'état physique

Point de fusion: -  
Point d'ébullition: -  
Point d'éclair: -  
Température d'autoinflammation: -  
Poids moléculaire: 86.94 g/mol  
Densité: 5,03 g/cm3  
Valeur pH: pH 4-5.5 (200 g/l H2O susp.)  
Solubilité dans l'eau: insoluble  
Limites d'explosivité:

#### **9.2 Autres données**

Pas d'information disponible.

---

### **10. Stabilité et réactivité.**

#### **10.1 Réactivité**

Voir section 10.3

#### **10.2 Stabilité chimique**

Pas d'information disponible.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Eviter le contact avec les acides, métaux, matériaux combustibles, chaleur et lumière solaire.

### **10.4 Conditions à éviter**

Pas d'information disponible.

### **10.5 Matières incompatibles**

Pas d'information disponible.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas d'information disponible.

---

## **11. Informations toxicologiques.**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale

LD50 orl. rat > 3478 mg/l

Toxicité aiguë par inhalation

Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Pas d'information disponible.

Irritation de la peau

Pas d'information disponible.

Irritation des yeux

Pas d'information disponible.

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Pas d'information disponible.

Tératogénicité

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Pas d'information disponible.

### **11.2 Information supplémentaire**

Pas d'information disponible.

Information supplémentaire:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité..

---

## **12. Informations écologiques.**

### **12.1 Toxicité**

Pas d'information disponible.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

## 12.6 Autres effets néfastes

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol!

---

## 13. Méthodes de désactivation des résidus.

Produit: Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Emballage: Les emballages des produits Chem-Lab doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages.

---

## 14. Indications de transport .

### Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 1479 Oxidizing solid, n.o.s. (Manganese(IV) oxide)
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	5.1
14.3 Classe	II
14.4 Groupe d'emballage	-
14.5 Dangereux pour l'environnement	non (E)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de restriction en tunnels

### Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

### Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 1479 Oxidizing solid, n.o.s. (Manganese(IV) oxide)
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	5.1
14.3 Classe	II
14.4 Groupe d'emballage	-
14.5 Dangereux pour l'environnement	non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	

### Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1479 Oxidizing solid, n.o.s. (Manganese(IV) oxide)
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	5.1
14.3 Classe	II
14.4 Groupe d'emballage	-
14.5 Dangereux pour l'environnement	non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la code MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

## **15. Informations légales.**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce produit.

---

## **16. Autres informations.**

Il faut tenir compte du fait que ce document reproduit les informations et recommandations connues au moment de la rédaction pour l'édification de vos connaissances, informations et avis. Bien que le plus grand soin ait été accordé à la rédaction de ce texte, l'éditeur ne peut être tenu responsable en cas de dégâts résultant d'une erreur possible dans cette publication.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

---

## **Exposure scenario 1 (Industrial use)**

### **1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)**

#### **Secteurs d'utilisation finale**

SU 3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU 9 Fabrication de substances chimiques fines

SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

#### **Catégorie de produit chimique**

PC19 Retirée de la liste des PC et relocalisée dans la liste des fonctions techniques (Tableau R.12- 15) 24.

PC21 Substances chimiques de laboratoire

#### **Catégories de processus**

PROC 1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en œuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC 2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC 3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC 4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC 5 Mélange dans des processus par lots

PROC 8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26

PROC 8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC 9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

#### **Catégories de rejet dans l'environnement**

- ERC 1 Fabrication de la substance
- ERC 2 Formulation dans un mélange
- ERC 4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
- ERC 6a Utilisation d'un intermédiaire
- ERC 6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

## 2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures

---

### **Exposure scenario 2 (Professional use)**

#### **1. Utilisation industrielle Solvant, Produit chimique pour la synthèse)**

##### **Secteurs d'utilisation finale**

- SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

##### **Catégorie de produit chimique**

- PC21 Substances chimiques de laboratoire

##### **Catégories de processus**

- PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

##### **Catégories de rejet dans l'environnement**

- ERC 2 Formulation dans un mélange
- ERC 6a Utilisation d'un intermédiaire
- ERC 6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

## 2. Contributing scenarios: Operational conditions and risk management measures